



Conférence salon Pollutec – 02/12/2016

Village Génie Ecologique

Intitulé de la conférence : Réflexion pour une stratégie territoriale de mise en place de mesures compensatoires

Description : Un territoire peut être concerné simultanément par plusieurs projets d'aménagement, avec des maîtres d'ouvrage publics et privés, sur des superficies parfois importantes : carrière, Zone d'Aménagement Concertée, infrastructure linéaire etc. Dans le cadre de l'application du code de l'environnement, *Acer campestre* présente son expérience en accompagnement des maîtres d'ouvrages pour la mise en place d'une stratégie de compensation concertée et multithématiques à l'échelle d'un territoire :

- à l'échelle d'une communauté de communes iséroise : recherche bibliographique et cartographie sur SIG des mesures compensatoires historiques ; point sur les mesures actées dans les arrêtés les plus récents, état des lieux de l'avancement de leur réalisation. Compilation de l'ensemble des données dans une base SIG de suivi des mesures. Point d'étape sur les dossiers en cours d'instruction et volet prospectif sur les projets à venir. Sur cette base, synthèse des besoins en compensation à court, moyen et long terme. Recherche de secteurs potentiels pour une mutualisation des futures mesures en lien avec les enjeux du territoire (milieux, espèces, trame verte et bleue).
- méthodologie de mutualisation des mesures compensatoires sur une commune de Haute-Savoie concernée par trois projets d'aménagements : compilation des diagnostics écologiques menés sur les trois projets, synthèse des enjeux écologiques, détermination des objectifs de compensation au regard des espèces et des habitats d'espèces potentiellement impactés, établissement des mesures compensatoires et d'accompagnement, répartition des financements des mesures compensatoires entre maîtres d'ouvrages.